

Justificatif généré le 27/10/2022

Support de parution :  **Actu-Juridique.fr**

Date de parution : 27/10/2022
Département : (75) Paris
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/638587
N° d'annonce : 638587

KGAL ESPF 4 France

SAS à associé unique au capital de 18 100,00 €

Siège social : 4, avenue Hoche 75008 Paris

841 184 435 RCS PARIS

Suivant déclaration en date du 21 octobre 2022, l'associé unique, la société KGAL ESPF 4 HOLDING S.à.r.l. ayant son siège social au 1c rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach (Luxembourg) a décidé de dissoudre la société KGAL ESPF 4 France, en application de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil, et aux conditions fixées par ce texte.

Cette dissolution entraîne de plein droit la transmission universelle du patrimoine de la société KGAL ESPF 4 France à la société KGAL ESPF 4 HOLDING S.à.r.l.

Les créanciers sociaux pourront former opposition à la dissolution pendant un délai de 30 jours à compter de la publication du présent avis, auprès du Tribunal de Commerce de Paris.

Pour avis, l'associé unique.

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aeJ1P2A8T

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeJ1P2A8T>

